

## Les départements face à la crise sanitaire

5-7 minutes

*Bonne nouvelle pour les départements : la crise sanitaire n'a pas fait exploser les dépenses, annonce une étude réalisée par l'association des départements de France (ADF). Les départements ont bien eu des frais supplémentaires du fait du covid mais ils ont probablement réalisé aussi des économies du fait de la crise sanitaire. Bonnes nouvelles pour les communautés éducatives : la majorité des départements envisage d'intervenir sur les bâtiments pour mieux les adapter à l'épidémie. Et les départements s'avèrent divisés sur le statut des gestionnaires.*

### **1189€ par élève**



Selon l'enquête réalisée par l'Association des départements de France, les départements dépensent en moyenne 1189€ par élève. Une somme qui varie fortement selon les départements mais qui représente finalement 1.5 milliard. Surtout une somme qui est restée stable cette année, souligne l'ADF. Les départements avaient dépensé 1200€ l'année scolaire précédente.

### **Des dépenses liées au protocole**

La crise sanitaire a pourtant eu un impact sur les dépenses des départements qu'ils chiffrent à 750 000€ en moyenne par département pour le seul respect du protocole sanitaire. Comme la dépense est restée stable il est probable que la crise sanitaire a aussi permis de faire des économies : chauffage, transports scolaires, frais de restauration par exemple.

Parmi les dépenses liées au protocole, les départements incluent le coût des masques pour le personnel et souvent (80% des cas) pour les élèves : de 7500 à 400 000€ par département. Aucun département n'a financé de masque pour le personnel Education

nationale. IL a fallu aussi dépensé plus en produits de nettoyage : en moyenne 7000€ par collège, 155 000€ par département.

Les départements ont du aussi remplacer des personnels absents. Si le taux d'absentéisme a été en moyenne de 15% il a pu atteindre 70% dans un département. Principaux motifs : la vulnérabilité des agents, la garde de leurs enfants. Les départements ont recruté sur des contrats précaires, parfois des contrats d'insertion.

### **Des travaux programmés suite à la crise sanitaire**

Il y aura t-il une trace durable de la crise sanitaire dans les collèges ? L'enquête menée par l'Association des départements de France "fait ressortir les limites batimentaires des établissements". En tête des points noirs : le manque de points d'eau, une réalité pourtant signalée par l'Observatoire de la sécurité des établissements il y a des années. L'Observatoire a récemment été supprimé par le gouvernement.

Troisième point noir, là aussi sans surprise pour la même raison : les sanitaires au regard de leur état et de leur nombre. C'est un "constat criant" pour l'ADF. Le second problème concerne les cantines dont la taille s'est avérée inadaptée à la distanciation sociale. Au passage les départements sont partagés sur les repas végétariens imposés aux cantines : ils permettent de belles économies mais augmentent le gaspillage car ils ne sont pas acceptés. Le 4ème problème, pour la même raison, est les salles de classe, généralement trop petites. Il y a moins de signalements sur les couloirs.

La bonne nouvelle c'est que les départements devraient enfin faire face à ces points noirs. La grande majorité va réaliser des travaux sur les sanitaires. Une partie des départements va prendre compte le constat global dans ses plans de rénovation. Mais une autre partie souligne la contradiction entre l'impératif environnemental qui milite pour des espaces resserrés pour diminuer le chauffage et la contrainte sanitaire.

Et l'aération ? Certains départements signalent des locaux où elle est impossible, par exemple des salles de classe avec les fenêtres scellées. La question des purificateurs d'air par contre est totalement ignorée comme celle des détecteurs.

En dehors de ces dépenses, les départements ont aussi prêté du matériel informatique aux élèves, parfois aux enseignants, mais l'ont très généralement récupéré. A noter dans les Landes, où le département a beaucoup investi dans le numérique, la moitié des ordinateurs prêtés aux 3èmes est revenu cassé... Trois départements seulement ont prêté des clés 4G aux élèves : la Somme, l'Ille et Vilaine et les Pyrénées atlantiques. Ils ont aussi

dépensé pour mettre à niveau les ENT départementaux là où ils existent.

### **Les départements divisés sur l'avenir des gestionnaires**

La crise sanitaire a aussi impacté les relations avec l'éducation nationale. Mais les remarques de l'ADF ne sortent pas de l'habituel "on aimerait que l'Education nationale associe davantage les collectivités". Au passage l'ADF note que les Etats généraux du numérique ont servi à rien sur ce point... Les départements soulignent les bonnes relations avec les chefs d'établissement mais se plaignent de la faiblesse du dialogue avec les services de l'Education nationale.

La nouveauté est dans le statut des gestionnaires qui fait l'objet en ce moment d'un projet de loi. Une large majorité des départements défend la position de l'ADF pour la décentralisation des gestionnaires. Par contre "l'autorité fonctionnelle" qui devrait être dévolue aux gestionnaires selon le projet de loi est loin de faire l'unanimité. Seulement la moitié des départements y est favorable. Des départements soulignent qu'elle ne résoudra pas la question de la formation des gestionnaires. Surtout ils craignent "l'altération" de la relation entre gestionnaire et chef d'établissement. En effet l'autorité sur les agents départementaux devrait passer du principal au gestionnaire.

**François Jarraud**

[L'enquête](#)